

DAJI/2018/Décision/Don/06

Décision portant approbation de don à l'Université d'Aix-Marseille pour le compte du DHU Imaging

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,

Vu les statuts d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n° 2018/03/27-08 du conseil d'administration en date du 27 mars 2018, donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière de dons et de legs,

DÉCIDE

Article 1 :

Est accepté un don d'un montant de 57 000,00 € émanant de la Société Guerbet, pour le Département Hospitalo-Universitaire sur l'éotp 1DHUGUHI/SEHI/ID15HRU289 afin de cofinancer des travaux de recherche d'imagerie interventionnelle menés dans le cadre du projet DHU-Imaging.

Article 2 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 11 avril 2018


Yvon Berland
Président d'Aix-Marseille Université

